

**MAIRIE  
D'ARGANCY**

**COMPTE - RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU MARDI 14 SEPTEMBRE 2010**

**Elus :** 15 **M. Mme HENON-HILAIRE Fabrice - VETZEL Jean-Paul - LESAGE Justin - EMMENDOERFFER Jocelyne - MARTIN Roland - RENOUF Fabrice - ROZAIRE Patrick - NEVEUX Yolande - PERRIN Marie-Thérèse - SPEYER Edmond - SPIRCKEL Patrick - SANT Giorgio - CONTER Evelyne -**

**En fonction :** 15

**Présents :** 13

**Absents excusés :** 2 **M. FREY Nicolas a donné pouvoir à Jocelyne EMMENDOERFFER  
Mme BERNARD Sylviane**

**Convocation envoyée le 08 septembre 2010**

**Secrétaire de séance : Edmond SPEYER**

**ORDRE DU JOUR**

\*\*\*\*\*

- 1) **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 AOUT 2010**
- 2) **ETUDE DE STRATEGIE FONCIERE**
- 3) **D.I.A.**
- 4) **AVENANTS**
- 5) **PROPOSITION DE RESERVATION DE BERCEAUX A LA CRECHE DU CIAS (Comité Intercommunal d'Action Sociale)**
- 6) **DECISIONS MODIFICATIVES DE CREDIT**
- 7) **REGULARISATION DE TERRAIN**
- 8) **DIVERS**

### **1) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 AOUT 2010**

Monsieur le Maire soumet à l'approbation du conseil municipal le compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 17 août 2010.

Ce compte-rendu est approuvé à l'unanimité sans apporter de modification.

### **2) ETUDE DE STRATEGIE FONCIERE**

Monsieur le Maire informe le conseil :

Lors du comité de pilotage de l'étude de stratégie foncière dite « périmètre à enjeux », qui s'est tenu le 22 juin 2010 à l'hôtel de Communauté, l'EPF Lorraine et l'Atelier des Territoires ont présenté le programme d'actions pour les quatorze communes et pour la Communauté de Commune de Maizières-les-Metz.

Il convient que les conseils municipaux se positionnent sur la liste des projets retenus.

Pour la commune d'Argancy :

#### **1° - Développement économique**

Projet d'une zone d'activité communautaire sur les communes de Argancy, Charly-Oradour et Malroy. Part d'Argancy : 77 ha.

#### **2° - Habitat**

Zone à requalifier (maisons vacantes, ruines, espaces publics) : 20 ares.

Zone d'urbanisation future : 20 ha.

Le conseil municipal, après délibération, accepte à l'unanimité le document de synthèse de l'étude de stratégie foncière faite sur le territoire de la Communauté de Communes de Maizières-les-Metz sans apporter de modification.

### **3) DIA**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal, pour avis, les déclarations d'intention d'aliéner suivantes :

- Parcelle constructive : lot n°10 du lotissement « les jardins de la Moselle »  
d'une superficie de 777 m<sup>2</sup>  
référence cadastrale : section 3 parcelle n° 732/106
- Maison d'habitation sise 15 rue des Lilas à Argancy  
d'une superficie de 400 m<sup>2</sup>  
référence cadastrale : section 2 parcelle 153

Le conseil municipal, à l'unanimité, ne fait pas valoir son droit de préemption sur ces demandes d'acquisition.

#### 4) AVENANTS

Monsieur le Maire soumet, à l'approbation du conseil municipal, des avenants concernant les travaux de trois marchés en cours de réalisation.

Marché	Entreprise	Travaux	Numéro	Marché initial	Avenant	Nouveau montant HT
Rénovation groupe scolaire	EPRS	Lot n° 6 - peintures	Avenant 01	30 028,55 €	2 665,00 €	
		Lot n° 6 - Revêtements sols	Avenant 02	30 028,55 €	19 911,00 €	52 604,55 €
Rénovation vestiaires foot	MENULOR	Lot n° 3 - Menuiseries	Avenant 01	26 460,19 €	1 753,23 €	28 213,42 €
	SEE LAUER	Lot n° 4 - Plâtrerie	Avenant 01	3 971,80 €	459,00 €	4 430,80 €
	LORRY	Lot n° 5 - Sanitaires chauffage	Avenant 01	9 970,00 €	2 357,00 €	12 327,00 €
Rénovation du presbytère	LESSERTEUR	Lot n° 7 - Carrelages	Avenant 02	8 504,70 €	2 864,82 €	11 369,52 €
	SPIRCK	Lot n° 5 - Électricité	Avenant 01	déjà présenté	3 443,00 €	
			Avenant 02	9 660,00 €	3 581,00 €	16 684,00 €

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, les avenants pour la rénovation du groupe scolaire et le presbytère.

Le conseil municipal accepte, à 13 voix pour et une abstention l'avenant pour la rénovation du vestiaire du football.

Le conseil municipal autorise leur signature par Monsieur le Maire ainsi que leur mise en application.

#### 5) PROPOSITION DE RESERVATION DE BERCEAUX A LA CRECHE DU CIAS (Comité Intercommunal d'Action Sociale)

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que, suite à la réalisation d'une crèche par le Comité Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) qui regroupe les communes d'Ay sur Moselle, Flévy et Trémery, il est donné à notre conseil de réserver plusieurs places contre une participation financière de 3 150, 00 Euros par berceau et par an. A savoir qu'un berceau équivaut à une amplitude de huit heures par jour et peut concerner plusieurs enfants. La retenue pour cette année de deux berceaux permettrait une première estimation des besoins de la commune.

Il convient également de signer une convention entre le CIAS et la commune d'Argancy qui a pour objet de définir les conditions et modalités de réservation des places retenues.

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité, décide :

- D'accepter les conditions de la convention du Comité Intercommunal d'Action Sociale fixant les modalités de réservation pour deux places, le tarif d'une place en horaire classique de 7h00/19h00 à 3 150,00 €uros par année civile, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011, date d'entrée en vigueur de la convention,
- D'autoriser le Maire à signer ladite convention.

## 6) DECISIONS MODIFICATIVES DE CREDIT

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les décisions modificatives n° 2 et 3 suivantes :

### Décision modificative n° 2

SECTION FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Article	Libellé	Montant	Article	Libellé	Montant
022	Dépenses imprévues	- 4 000 €			
673	Titres annulés (s/exercice antérieur)	4 000 €			
	<b>TOTAUX</b>	<b>0</b>		<b>TOTAUX</b>	

### Décision modificative n° 3

INVESTISSEMENT									
DEPENSES					RECETTES				
Article	Libellé	BP	Décision modificative	Budget total	Article	Libellé	BP	Décision modificative	Budget total
2313-252	Rénovation des écoles	317 000,00 €	-105 000,00 €	212 000,00 €					
2313-262	Construction préau école	75 000,00 €	5 000,00 €	80 000,00 €					
2313-265	Tennis couvert	300 000,00 €	100 000,00 €	400 000,00 €					
2313-264	Construction local pétanque	150 000,00 €	- 37 000,00 €	113 000,00 €					
2313-267	Fresque du mur anti-inondations		37 000,00 €	37 000,00 €					
	<b>TOTAL DES OPERATIONS</b>		<b>0,00</b>						
	<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>			<b>TOTAL</b>			

FONCTIONNEMENT									
DEPENSES					RECETTES				
Article	Libellé	BP	Décision modificative	Budget total	Article	Libellé	BP	Décision modificative	Budget total
60623	Alimentation	30 000,00 €	5 000,00 €	35 000,00 €					
6554	Contributions organismes regroupement	4 000,00 €	10 000,00 €	14 000,00 €					
022	Dépenses imprévues	24 255,88 €	- 15 000,00 €	9 255,88 €					
6611	Intérêts des emprunts	23 500,00 €	- 23 500,00 €	0,00					
66111	Intérêts réglés à l'échéance		23 500,00 €	23 500,00 €					
6064	Fournitures administratives	11 000,00 €	- 1 500,00 €	9 500,00 €					
6065	Fournitures bibliothèque	5 000,00 €	1 500,00 €	6 500,00 €					
	<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>			<b>TOTAL</b>			

Le conseil municipal, à l'unanimité, prend acte de ces décisions modificatives de crédit.

## 7) REGULARISATION DE TERRAIN

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de vendre à Monsieur LAVATELLI Gilbert la parcelle de terrain cadastrée, section 3 n° 716, d'une superficie de 20 m<sup>2</sup>.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte de procéder à la vente de terrain ainsi présentée.

Charge Monsieur le Maire d'effectuer cette opération.

## 8) DIVERS

NEANT

**Fin de la séance : 21 h 30**